

L'extension du réseau de Radio-Canada s'accélère

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a annoncé la mise en oeuvre d'un programme d'extension accélérée du rayonnement qui, moyennant une dépense de 50 millions de dollars, permettra à 300 collectivités canadiennes de bénéficier du service national de radiotélévision de Radio-Canada dont ils sont actuellement totalement ou partiellement dépourvus.

Le Gouvernement mettra à la disposition de la Société les fonds supplémentaires voulus pour lui permettre de procéder plus de deux fois plus vite qu'auparavant à l'extension de ses services de télévision et de radio dans les régions non desservies.

À l'achèvement de ce programme quinquennal, 99% de la population du pays sera desservie par Radio-Canada. Le service sera fourni, selon les circonstances, en langue anglaise ou française ou dans les deux langues.

Environ la moitié du capital de 50 millions de dollars aurait été incluse dans les prévisions budgétaires de la Société pour cette période.

Après installation, le coût d'exploitation des nouvelles stations et des transmetteurs sera d'environ 12 millions par année.

Selon ce programme, annoncé dans le Discours du Trône de 1972, les nouvelles stations ne disposeront pas d'installations pour la production d'émissions locales, mais elles disposeront d'installations permettant la radiodiffusion intra-provinciale.

À l'heure actuelle, les services de télévision de Radio-Canada en langues anglaise et française desservent 97,4% de la population et les services de radio, 98,7%.

La Société poursuit des études portant sur la radiodiffusion dans le Nord.

Les mises en chantier en mars

D'après les chiffres provisoires fournis par la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier dans toutes les régions ont atteint un taux annuel de 275,100, au cours du mois de mars.

Ce taux dépasse le taux de 263,900 enregistré en février, ainsi que le chiffre de production record de l'an dernier,

soit 268,529 unités de logement.

Le nombre réel de logements mis en chantier dans les centres urbains au mois de mars s'est élevé à 13,257, soit à peu près le même que le total de 13,300 pour le même mois, l'an dernier. Cependant, les mises en chantier du mois de mars ont porté le total à 35,792 pour le premier trimestre de 1974, ce qui est 7 p. 100 de plus que le total de 33,367 pour la même date en 1973.

Cette augmentation de janvier à mars, est attribuable à une hausse de 10 p. 100 du nombre de maisons unifamiliales commencées et une autre de 5 p. 100 dans le volume de collectifs mis en chantier.

Conférence sur la femme et le sport

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé la tenue d'une Conférence nationale sur la femme et le sport les 24, 25 et 26 mai à Toronto.

La Conférence groupera des éducateurs, chercheurs, administrateurs, entraîneurs et athlètes pour étudier la situation particulière de la femme dans le sport au Canada. Cent délégués doivent y assister.

La Direction de la santé et du sport amateur étudie présentement des programmes qui permettront aux femmes et aux jeunes filles de participer davantage dans le domaine du sport féminin.

L'intérêt et la préoccupation pour la place de la femme dans le sport n'ont cessé de croître ces dernières années. En sont témoins l'abondance d'articles publiés sur les difficultés spécifiques à la participation féminine au sport, les preuves statistiques de la pénurie de femmes administrateurs et entraîneurs aux échelons supérieurs du sport amateur, les recherches révélant la condition physique médiocre des Canadiennes, les soucis exprimés dans le Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada et, enfin, l'engagement de plus en plus concret du gouvernement promouvant la recherche et l'élaboration de programmes relatifs à la place de la femme dans le sport.

Objectifs de la Conférence:

- 1) Définir les principales difficultés.
- 2) Étudier les questions relatives à la place de la femme dans le sport.

3) Proposer des solutions et préciser le rôle des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux de sports et de loisirs.

4) Proposer des politiques et programmes nationaux, provinciaux et municipaux favorisant la participation accrue des femmes aux sports à tous les niveaux.

5) Publier des recommandations et les présenter aux organismes de sports et de loisirs, aux associations féminines, aux établissements d'enseignement et à tous les types d'administration.

La prospection minière dans les T. N.-O.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a délivré, pour 1974, quelque 39 permis de prospection minière, portant sur environ 7 millions d'acres dans les Territoires du Nord-Ouest canadien, soit une augmentation de plus de 100 p. cent en regard de l'année précédente.

Les prospecteurs chercheront surtout des métaux communs, mais les autorités n'écarteront pas la possibilité d'importantes découvertes de métaux précieux et d'uranium. Étant donné l'étendue des régions explorées, les travaux débiteront par des expéditions préliminaires de reconnaissance aérienne.

En annonçant la forte augmentation des permis de prospection minière pour cette année, M. Jean Chrétien, ministre des Affaires du Nord, a déclaré: "Étant donné le grand nombre de gisements intéressants et précieux de minéraux que le Nord renferme, l'étendue des régions à explorer et l'augmentation des prix de minéraux, je suis persuadé que l'industrie minière va continuer de prospérer et de favoriser la mise en valeur de nos territoires septentrionaux et le bien-être de leurs habitants.

"Mon ministère veut surtout qu'une attention spéciale soit accordée aux changements sociologiques et écologiques qu'entraînera inévitablement la mise en valeur de nos ressources septentrionales. Nous devons protéger les intérêts des habitants du Nord et leurs moyens de subsistance actuels, notamment le piégeage, la chasse et la pêche."

Depuis l'instauration du programme, en 1961, un total de 346 permis ont été délivrés et les travaux ont conduit à la découverte de quelques bons gisements de minéraux.